Agence Immobilière
Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris. 14067

Spécialité de Fourrures
Veuve Pierre BONNAVE, rue du Vieil-Abreuvoir, 54.

Épicerie — Comestibles
OUDAR-FLORIN, rue Inkermann, 4 et 6, Roubaix.

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

On nous pose la question suivante :

« Les cochers de voitures de place ont-ils le droit, comme ils se l'arrogent depuis quelques années, de faire payer, le premier jour de l'an, la course ou l'heure, le double du prix fixé par le tarif.

» Si Monsieur le Commissaire Central les y autorise, pas d'objections à faire, s'il en était autrement, un simple avis au journal suffirait pour faire cesser cet abus. »

UN ABONNÉ.

Les cochers de fiacre n'ont pas le droit *d'exiger* le jour de l'an un prix plus élevé que celui du tarif.

Ils ne peuvent que s'en rapporter à la générosité de leurs clients, pour la question des étrennes.

FAITS DIVERS

UN BARON DE CHRYSOCALE. — Nous avons entendu parler déjà des aventures de Mlle Léa d'Ascot, artiste du théâtre de la Renaissance. On se souvient qu'un faux baron avait indignement trompé — moralement et matériellement — la jeune comédienne. Aujourd'hui nous avons la satisfaction d'annoncer l'arrestation de cet habile coquin.

Après s'être fait passer pour le baron de Courcelles un de nos sportmen les plus distingués, l'habile escroc, ses vols découverts, a jugé convenable de quitter la noblesse pour les arts. L'autre jour il se présentait aux Folies-Dramatiques et, s'adressant à notre confrère Alfred Delilia, secrétaire de ce théâtre, il lui demandait deux places, se disant Jean Gounod, le fils du célèbre compositeur.

M. Delilia s'exécuta aussitôt. Dans son cabinet de travail se trouvait un joaillier du boulevard Voltaire, qui, au nom de Gounod s'inclina jusqu'à terre. Le soi-disant fils du compositeur lui demanda son adresse, et, deux heures après, il lui achetait à crédit pour deux ou trois mille fr. de bijoux. Une heure plus tard, ces objets étaient revendus à un bijoutier de la rue du Faubourg-Montmartre. Tout cela eût passé inaperçu, pendant quelque temps du moins, si le marchand du boulevard Voltaire, sa vente opérée, ne se fût mis à réfléchir. Craignant d'être la victime d'un audacieux voleur, il alla conter son cas au commissaire de police, qui fit rechercher aussitôt le soi-disant Jean Gounod. Celui-ci ne tarda pas à être arrêté. Après un court interrogatoire, le commissaire de police ayant constaté que Jean Gounod et le baron C ne faisaient qu'un, envoya le double personnage au Dépôt, où il fut reçu avec les honneurs dus à son double rang.

***

UNE DOT ROYALE. — Mgr le duc de Montpensier donne à sa fille, la princesse Mercedès, vingt cinq millions de francs, sans compter les parures en diamants et le trousseau féerique qui fait rêver les belles Madrilènes.

Le Roi apporte à sa future plusieurs écrins et un portrait à lui entouré d'une rivière de diamants d'un grand prix.

Le Saint-Père, qui a une profonde affection pour Alphonse XII, son filleul, lui envoie un ablégat apostolique chargé d'assister à son mariage et porteur d'un anneau nuptial béni par Sa Sainteté, ainsi qu'une rose en diamants pour la future reine d'Espagne.

Mme la comtesse de Paris a envoyé à sa sœur Marie de Montpensier une parure digne de figurer dans les plus riches écrins de l'Europe.

TRIBUNAUX

A la 11e chambre, est venu le procès en diffamation intenté par MM. de Broglie et de Fourtou contre le journal la *Petite République française*. L'affaire est remise au premier jour.

Me Oscar de Falateuf devait, plaidant pour les deux ministres, déposer les conclusions suivantes :

« Dans l'article incriminé, le journaliste recherche quel a pu être l'emploi d'un certain nombre de crédits supplémentaires que le ministère a successivement ouverts par voie de décrets au cours de la période de dissolution, et dans cette recherche, le journal s'attache particulièrement à un crédit de 1,115,726 francs, ouvert au ministère de l'Intérieur, dont M. de Fourtou était titulaire en ajoutant qu'on se demande ce qu'a pu devenir ce joli denier.

Prenant pour point de départ la question ainsi posée, le journal la résout en supposant que les 1,115,726 francs ont bien pu être employés à payer des « affiches, des billets diffamatoires et des placards ignobles » mis en œuvre pour combattre les candidatures opposées au gouvernement.

« Cet argent, dit textuellement l'article, l'argent du monde qui travaille, aurait servi à diffamer les honnêtes gens qui ont le malheur de penser autrement que MM. de Broglie et de Fourtou, et il ajoute que la Chambre qui est curieuse, veut savoir le fin mot de l'affaire. »

Me Sendrique s'est présenté pour la *République française*.

***

PETITE STATISTIQUE DU CRIME. — Les départements du ressort de Paris se placent au point de vue de la criminalité, dans l'ordre suivant ; Seine, 810 accusés ; Seine-et-Oise, 82 ; Marne, 49 ; Yonne 44 ; Aube 42 ; Seine-et-Marne, 39 ; Eure-et-Loir, 32.

La cour d'Assises, de Versailles, présidée par M. le conseiller Charles Demaze doit, en janvier prochain, juger plusieurs affaires, auxquelles Me Lachaud doit prêter l'appui de sa parole, aux audiences des 11 et 12, Recel. — 15 et 18 Empoisonnement.

A cette même session, seront aussi déférées les affaires concernant les voleurs qui ont, depuis un an, dévalisé les maisons de campagne d'Enghien, d'Etampes et de Corbeil.

NOUVELLES DU MATIN

SERVICE SPÉCIAL

Paris, 27 décembre, 3 h. 15, soir.

La commission du budget se réunit demain.

Paris, 27 décembre, 4 h. [illegible]

Il est inexact que Don Carlos ait qu[illegible] ce matin, Paris.

Le gouvernement espagnol a demandé, qu'il soit éloigné du territoire français où quelques-uns de ses actes lui paraissaient d'une nature inquiétante pour sa tranquillité.

Le gouvernement français, comme cela a eu lieu précédemment, a acquiescé à cette demande ; mais avant de notifier officiellement son expulsion à don Carlos il a tenté d'obtenir de lui un départ volontaire.

Des démarches officieuses ont été faites auprès de lui dans ce sens.

Si elle n'aboutissent pas, si don Carlos persiste dans l'intention qu'il a témoignée de rester en France, le gouvernement français est décidé à agir officiellement et à lui faire quitter la France de gré ou de force, s'il y est contraint.

—

Paris, 25 décembre, 5 h. soir.

La commission de la Chambre des députés chargée de procéder à une enquête sur les élections législatives du 14 octobre, s'est réunie, cette après-midi, au Palais Bourbon, à Paris.

La commission, après s'être entendue avec le gouvernement et avoir obtenu de lui tout le concours des fonctionnaires pour faciliter les recherches, a désigné aujourd'hui les sous-commissions qui doivent se rendre en province pour procéder à des enquêtes sur place.

La commission, s'est ensuite occupée des moyens de provoquer des actes interruptifs de la prescription en matière de délits électoraux Elle doit adresser à M. le garde des sceaux un certain nombre de pièces établissant des délits électoraux, afin que M. le ministre de la justice mette en mouvement l'action des parquets avant le 14 janvier, date à laquelle expire le délai de trois mois appelant la prescription.

M. Albert Grévy, président de la Commission, a eu une entrevue avec M. le garde des Sceaux pour conférer avec lui au sujet des moyens à employer pour rendre aussi étendue que possible la circulaire de M. Dufaure, ordonnant aux parquets de prendre toutes les mesures nécessaires pour provoquer la répression des délits électoraux avant l'expiration du délai de prescription.

M. Albert Grévy a signalé à M Dufaure certains faits semblant indiquer un manque d'énergie de la part de certains parquets qui, ayant reçu des plaintes, n'avaient pas ordonné de poursuites. Il lui a demandé de donner l'ordre aux parquets de communiquer au ministre de la Justice les envois relatifs à des délits électoraux afin qu'il puisse faire prendre les mesures nécessaires.

Dans ce travail qu'elle a déjà préparé, la Commission a eu l'occasion de réunir un certain nombre de faits et de pièces établissant l'attitude très-militante de certains fonctionnaires aux élections dernières. Elle a décidé de communiquer aux ministres intéressés ces notes, afin qu'ils y trouvent des éléments d'appréciation pour remanier le personnel.

La Commission se réunira de nouveau, jeudi, avant le départ des sous-commissions. Elle s'entendra une dernière fois sur leur mission et elle fera probablement alors connaître leur composition.

Le rapport de la Commission d'enquête préparé par cinq de ses membres, sur les faits de politique générale du Cabinet du 17 mai, en matière électorale, est prêt et sera déposé sur le bureau, de la Chambre dès la rentrée du Parlement

Nouvelles du soir

On lit dans le *Journal officiel* :

« Par décision du ministre de la guerre en date du 20 décembre 1877, M. le général Bressolles, commandant la 45e brigade d'infanterie, a été mis en disponibilité. »

—

Paris, 28 décembre 1877.

Dans sa séance d'hier, le conseil général de la Seine a renvoyé à la septième commission un projet signé par quarante-sept conseillers demandant qu'une loi d'amnistie pleine et entière fasse disparaître les derniers effets de la guerre civile dans le département de la Seine.

—

Les journaux de toute nuance continuent à s'occuper de l'incident de Limoges, et discutent les différentes versions mises en avant.

« Le *Journal des Débats* vient à son tour, en dernier lieu, donner ce que l'on peut aujourd'hui regarder comme l'exacte, sinon comme l'entière vérité. Dans les derniers jours de la crise qui s'est terminée par la constitution d'un ministère parlementaire, des instructions, dont l'effet semble n'avoir guère été senti ailleurs que dans le 12e corps d'armée, ont été transmises par les autorités militaires aux divers commandants des troupes. Ces instructions se rapportaient à l'exécution immédiate des mesures de sureté du genre de celles qui sont prévues et réglées d'une manière permanente dans le service des garnisons. On sait ce qui est arrivé.

Un officier supérieur du 14e de ligne, en garnison à Limoges, M. le commandant Labordère, en recevant communication des ordres de son colonel, crut y découvrir un caractère extra-légal et témoigna son sentiment d'une façon manifestement contraire aux règles fondamentales de la discipline. Il y a deux jours, le *Journal officiel* publiait un décret, qui place cet officier en non-activité par retrait d'emploi.

Le *Journal officiel* doit publier le texte d'une décision du ministre de la guerre, par laquelle le général Bressolles, commandant la 45e brigade dont fait partie le 14e de ligne, est mis en disponibilité. Le motif de la mesure prise à l'égard de ce général serait, nous dit-on, suivant les rapports transmis par la voie hiérarchique, de s'être exagéré la portée ou d'avoir dénaturé le caractère des ordres qu'il était chargé de transmettre ; en un mot, d'avoir fourni prétexte aux scrupules du commandant Labordère, lequel n'en reste pas moins responsable pour la forme qu'il a donnée dans le service à l'expression de son sentiment.

Le *Journal des Débats* ajoute : Tels sont les faits d'ordre purement militaire, et nous ne croyons pas que personne trouve à redire aux décisions prises par le nouveau ministre de la guerre afin de sauvegarder les principes tutélaires de la discipline, à l'occasion d'actes dans lesquels il n'était pour rien.

Reste maintenant une question plus haute, qui est de savoir quelle était, en réalité, la nature des instructions transmises par le général de Lartigue, commandant du 12e corps d'armée. Ces instructions, émanées sans une doute du ministère de la guerre, avaient-elles un caractère particulier qui permît à un général de brigade de se méprendre sur leur signification ? C'est ce que l'on ne saurait dire encore. Le cabinet qui doit certainement ne pas tenir à couvrir des mesures irrégulières qu'aurait prises le cabinet qui l'a précédé, demandera communication, nous en sommes convaincus, des instructions qui avaient été envoyées par M. le général de Rochebouët aux commandants de corps d'armée. A l'heure où nous écrivons, nous savons que cette communication n'a pas été faite.

—

Le général Bressolles adresse au *Figaro* le télégramme suivant :

« Je donne un démenti formel au rôle que me prête le *Moniteur*. Tous ceux qui me connaissent savent que quand je reçois un ordre, je l'exécute sans commentaires.

» Cet article attaque mon honneur militaire. Je demande au ministère de la guerre l'autorisation d'écrire au *Moniteur*.

» Général BRESSOLLES. »

—

Petite Bourse de Boulevard du 27 décembre.

5 0/0 107,72. 76. 71. 75. 71. 73 3/1.
Italien 73,12. 73,15.
Turc 8,60.
Egypte 166 offert.
Tendance plus ferme.
Valeurs sans affaires.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Constantinople 27 décembre.

Le télégramme suivant a été adressé par le ministre des affaires étrangères, aux représentants de la Sublime-Porte à l'étranger :

Constantinople, 25 décembre.

Une dépêche de Moukthar pacha du 24, nous apprend que les tristes prévisions sur le sort réservé à nos soldats ou malades, tombés aux pouvoirs des Russes, à Kars, se sont malheureusement réalisées. Deux mille d'entre eux ont été expédiés de Kars à Erzeroum ; sur ce nombre la moité a succombé en route au froid et à la fatigue, et l'autre moitié est arrivée à Erzeroum dans l'état le plus déplorable.

Je vous prie de porter ce fait à la connaissance du Gouvernement près duquel vous êtes accrédité en ayant soin de constater qu'il constitue à la fois un attentat aux lois de l'humanité et une infraction cruelle et formelle aux prescriptions de la convention de Genève, qui oblige les bélligérants à soigner les blessés et malades ennemis sur les lieux mêmes et comme leurs propres soldats.

Constantinople, 27 décembre, 5 h. 45 soir.

Réouf-pacha est nommé ministre de la guerre à titre définitif.

Saïd-pacha a été nommé ministre de la marine.

On ne signale aucun engagement, mais seulement des mouvements de troupes importants.

Constantinople, 27 décembre. 9 h. 50 soir.

Mahmoud-Damat pacha est rentré hier à Constantinople après avoir inspecté Andrinople.

Un télégramme d'Erzeroum dit que les Russes continuent d'avancer dans la plaine dans le but d'investir Erzeroum Les communicatians au Nord et à l'Ouest sont déjà coupées.

Le temps est beau mais froid.

Constantinople, 26 déc. soir, (arrivée le 28 matin)

Les journaux publient une proclamation adressée aux Serbes, et déclarant le prince Milan déchu.

Bucharest, 27 décembre.

Le prince et la princesse sont arrivés à deux heures, accompagnés par le colonel Gaillard qui a suivi le prince pendant toute la campagne et dont le caractère et les talents militaires ont été hautement appréciés aussi bien par l'état-major russe que par l'état-major roumain.

M. Vacaresco, maréchal de la Cour, les ministres des travaux publics et des Finances étaient également dans le train.

Le prince et la princesse ont été reçus à la gare par M. Cogolniceano, ministre des affaires étrangères, par les autres ministres, par la municipalité, par toutes les corporations avec leurs bannières déployées.

Le maire a offert au prince Charles le pain et le sel au milieu des salves d'artillerie, du carillon des cloches et de chaleureuses ovaitons.

Une foule immense se pressait sur tout le parcours du cortége. Toutes les maisons étaient décorées et pavoisées.

Le prince et la princesse, après avoir passé sous de nombreux arcs de triomphe, ont assisté à un *Te Deum*.

Ils se sont ensuite rendus à la salle des séances des députés où ils ont été accueillis par des applaudissements unanimes et répétés.

Le prince et la princesse ont reçu les félicitations des ministres, des sénateurs et des députés et de tous les hauts corps de l'Etat.

On regrettait que le président du conseil, M. Bratiano, retenu au-delà du Danube pour le réglement de diverses questions urgentes, n'ait pas pu assister à cette entrées solennelle.

Osman-pacha, qui était à la fenêtre de son hôtel, a salué militairement le prince à son passage.

Bukarest, 27 décembre.

Dans son discours au Corps législatif, le prince rappelle qu'en arrivant en Roumanie, il avait promis de partager toutes fortunes bonnes et mauvaises du pays. Il a tenu sa promesse en allant se mettre à la tête de son armée qu'il est fier d'avoir commandée pendant qu'elle ajoutait une nouvelle page à l'histoire de la nation roumaine en participant à la chute de Plevna. Le prince se félicite de se retrouver au sein de la Représentation nationale dont il a été heureux de sentir la pensée avec lui dans toutes les circonstances graves.

Le prince a terminé en demandant à Dieu l'indépendance de la Roumanie.

M. Rosetti, président de la Chambre, a répondu en souhaitant la bienvenue au prince constitutionnel qui s'est conduit en vaillant capitaine.

M. Rosetti a ajouté :

La guerre actuelle nous prouve que le peuple roumain est resté inébranlable et a conservé toutes ses anciennes vertus.

Vous êtes de ceux qui conduisent une nation vers l'accomplissement de ses destinées : car vous avez inscrit avec votre épée l'indépendance de la Roumanie dans les grands Balkans.

L'histoire consignera ce fait unique que la Roumanie aura traversé les jours difficiles d'une grande guerre et supporté le passage d'une grande armée en conservant intactes toutes ses libertés civiles et constitutionnelles.

Bucharest, 27 décembre.

Le prince restera quelques jours ici et retournera ensuite diriger les opérations contre Widdin.

Il établira son quartier général à Poiana puis à Lom Palanka.

La fonte des neiges rend toutes les opérations et tous les transports impossibles.

Les blessés turcs sont asrivés.

La ville de Bucharest est illuminée.

Vienne, 27 décembre.

La *Correspondance politique* publie la dépêche suivante :

Belgrade, 27 décembre.

Le prince Wrede a déclaré au gouvernement serbe, au nom de son gouvernement, que l'Autriche proteste d'avance contre toute tentative de la Serbie ayant pour but de pousser les hostilités dans une direction pouvant toucher les intérêts de l'Autriche ; ce qui aurait lieu, s'ils se produisait une action belliqueuse révolutionnaire en Bosnie ou en Herzégovine.

Le gouvernement serbe a donné à l'agent diplomatique autrichien l'assurance formelle que le commandant de l'armée de la Drina avait reçu les ordres les plus stricts de s'abstenir de toute offensive contre la Bosnie.

Londres, 27 décembre, 8 h. 25, soir.

L'« Eastern question Association » a publié une adresse du duc de Westminster, de lord Shaftesbury et de M. Mundella, relative à la convocation anticipée du Parlement.

L'adresse dit : L'opinion publique est privée d'informations, elle en est réduite aux interprétations sinistres données aux intentions du gouvernement par ceux qui, depuis un an, ont tout fait pour pousser le pays à la guerre, pour le maintien de l'empire turc. L'adresse insiste sur la nécessité d'obtenir de toutes les classes de la population une déclaration nette en faveur de la neutralité, une protestation décisive contre une guerre en faveur de la Turquie par cette raison que rien ne parait avoir modifié la sage déclaration de lord Derby portant que de tous les intérêts anglais, la paix est le plus grond.

Une réunion des représentants ouvriers qui a eu lieu aujourd'hui sous la présidence de M. Broadhurst a résolu d'envoyer une circulaire à tous les *Trades Unions* leur demandant d'assister à une réunion, samedi, à Trafalgars' square, dans le but de protester contre toute résolution en faveur d'une guerre pour la Turquie.

Londres, 27 décembre.

Lord Beaconsfield, accompagné par son secrétaire particulier, M. Corry, est allé hier au château de Windsor où il a eu une audience de la reine.

Il est revenu ce matin à Londres

Londres, 27 décembre.

Le conseil des ministres s'est réuni cette après midi.

Ajaccio, 27 décembro.

M. Shnerb, nouveau préfet de la Corse, est arrivé, Quinze cents personnes environ l'ont accompagné du quai à la préfecture en criant : « Vive la République ! » Le préfet a remercié en disant que le temps n'est plus aux paroles, mais aux actes.

Calcutta, 27 décembre.

Le rapport du secrétaire des Finances du gouvernement des Indes constate que les chiffres des dépenses nécessitées par la dernière famine s'élève à 9,250,000 livres sterling.

Rome, 27 décembre, 8 h. 55, s.

***L'Italie* publie les nouvelles suivantes :**

Le général Cialdini a donné sa démission d'ambassadeur de Sa Majesté auprès du gouvernement français.

M. Villa n'a pas accepté le portefeuille de l'Instruction publique.

Le portefeuille du Trésor est confié à M. le sénateur Bargoni.

Les ministres prêteront serment le samedi, 29 décembre.

Le Roi a conféré à M. Nicotera, par voie télégraphique, le grand cordon des SS. Maurice et Lazare.

Madrid, 27 décembre.

Les fonds nécessaires pour payer les coupons des dettes consolidées et amortissables sont déposés à Paris et à Londres,

M. Canovas del Castillo restera toute la semaine à Séville. Il garde la Présidence du Conseil des Ministres.

Le roi François d'Assises et la reine Isabelle sont attendus à Madrid vers le milieu de janvier.

Le marquis d'Orovio, ministre des Finances, s'occupe du budget de 1878 1879.

En Espagne, l'exercice financier commence le 1er Juillet.

Madrid, 27 décembre.

M. Posada Herrera est arrivé à Madrid.

Un tigre d'une ménagerie installée sur le Prado s'est échappé : heureusement après quelques minutes, son maître a réussi à le faire rentrer dans sa cage sans qu'aucun accident fût arrivé.

Logogriphe

D'un héros, sur cinq pieds, je t'offre la patrie ;
Je te nomme un acteur, enfant de la folie,
Dont Paris autrefois admira les talente.
Avec mes quatre pieds, en me décompesant,
De Flore et de sa cour je devins l'ornement.
Mais poursuis, cher lecteur, avec persévérance.
Sur trois pieds des forêts je fais fuir l'habitant,
Hippocrate jadis dans mon sein prit naissance ;
Sur trois encor je sers à tracer un silon ;
Vers la voûte des cieux je lève aussi mon front ;
Et sur deux pieds enfin, dans le siécle où nous sommes.
Je triomphe de tout, je gouverne les hommes.

Le mot du dernier énigme est : *Poudre à tirer*.

MARCHE LINIER

LINS DE PAYS. — Il s'est traité un assez bon chiffre d'affaires, inférieur cependant à celui de la semaine dernière ; peu de changement dans les prix. — ÉTOUPES DE PEIGNAGE. — Affaires un peu plus calmes que la semaine dernière, à cause de la proximité des inventaires. — LINS DE PAYS. Toujours peu d'affaires sur place, les prix restent très fermes en campagne. — FILS. — Les ventes exceptionnellement considérables de la semaine dernière ont approvisionné les consommateurs et le négoce, et les transactions ont été moins importantes sur place cette semaine ; les marchés de l'intérieur les plus éloignés ont effectué des achats depuis huit jours. Les prix sont fermes. — FILS DE JUTE. — Il s'est traité un peu plus d'affaires et la recherche est surtout plus active, mais la filature ne juge pas encore les circonstances assez favorables pour reprendre le plein travail. — TOILES. — On voit quelques acheteurs, mais on ne fera rien avant le mois de janvier, à cause des fêtes et des inventaires.

PRINCIPAUTÉ DE LILLE. — Etat des quantités de lins, fils et toiles importées et exportées pendant la 2e décade de décembre 1877.

Importations. — Lins teillés, étoupes 121,664 k. — Fils de lin 69,187 k. — Toiles de lin 7,254. k. — Exportations. — Lins teillés, étoupes 197,31? k. — Fils de lin 10,757 k. — Toiles de lin 2,418.

—

MARCHÉS BELGES

Un peu plus de lias sur les marchés, mais les prix sont excessivement fermes.

(*Journal-Circulaire*).

MARCHE — D'ANVERS du 26 décembre.

BOIS DE TEINTURES. — On a de nouveau traité 135,000 kilos campêche Haïti d'Aquin et du Cap. de la Cave, à des conditions tenues secrètes ; on cote ces deux sortes 3 fl. 9/16 à 3 fl. 3/4 par 50 kilos, suivant quantité.

CAFÉS. — Marché sans changement ; il a seulement été traité 140 sacs Haïti des Cayes, café nouveau, à 49 cents acq tel quel.

CÉRÉALES. — Sans affaires aujourd'hui sur place par suite de la tenue du marché aux grains de Bruxelles.

LAINES. — On a vendu aujourd'hui 22 balles laines en suint de La Plata, de nouvelle tonte.

PÉTROLE RAFFINÉ. — (Les prix ci-après s'entendent pour partie premier coût) :

	Payé				Vendeurs			
Disp. blanc, selon nuance et quant.	31	50	» »	» »	31	75	» »	» »
Décembre	31	25	31	50	31	50	» »	» »
Janvier	31	50	» »	» »	31	50	» »	» »
Février	31	75	» »	» »	31	50	» »	» »
Mars	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Avril	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »

Marché calme.

Cours officiels de la Bourse

27 décemb. — 5 heures soir.

Huile de colza en f.d.	101 50		Spiritueux	58 .. .. ..
id. en tonnes	103 50		Farines 8 m.	70 50 .. ..
id. épurée	111 50		id. supérieur	67 .. .. ..
Huile de lin en futs d.	74 .		Suifs	93 50
id. en tonnes	76 ..		Café de Java	230
Suc. 100 k. 88 s. 10/13 d.	52 25		id. Ceylan	215
id. 7/9 disp.	58 50		id. Haïti	210
id blanc 3 c.	61 50		id. Rio	190
Raffinés bonne sorte	143 50		Cacaos de Para	180
id. belle sorte	145 ..		id. Guayaquil	160
Certificats de sortie	74 50		id. Haïti	110
Mélasse de fabrique	13 ..		id. Trinité	165
id. raffinerie	14 14 50		id. Caraqu	200 à 400

Cours commerciaux de la Bourse de Paris.

du 27 décemb. — 6 heures du soir

Huile de colza	101 25	id. janvier 61 75 62 ..
id. courant	102 75	Raffinés 143 50 145 ..
id. 4 de mai	96	Farines 8 m. c 70 50 .. ..
id. janvier	100	id. janv. fev. 70 69 75 ..
id. 4 prem.	99 50	id. mars av. 69 75 .. ..
Huile de lin d.	74 75	id. 4 de mars 69 75 .. ..
id. courant	74 50	Farines s. p. c. 67 .. .. ..
id. 4 de mai	74 75	id. janv. fev. 67 .. .. ..
id. janvier	76	id. mars avril 67 25 .. ..
id. 4 premiers	75	id. 4 de mars 67 25 .. ..
Spiritueux c.	58 50	M. Darblay 71
id. 4 de mai	61 50	Blés courant 32 .. .. ..
id 4 prem.	59 75	id. janv. fev. 32 75 .. ..
id. janvier	58 75	id. mars avril 32 75 .. ..
Stock 13075 pipes		id 4 de mars 32 75 .. ..
Circulation m.		Seigle courant 19 25 .. ..
Sucres 88 d. 10/13	52 25	id. janv. fev. 19 50 .. ..
id. 7/9 disp.	58 50	id. mars avr. 19 75 .. ..
id. blanc 3 c.	61 50 75 ..	id. 4 de mars 20 25 .. ..
id. 4 premiers	61 75 59 ..	

PARIS, 28 décem. — Dépêche de 2 heures.

Colza courant	101	75	4 premiers	59	25
janvier	100	50	Suc. 88° d., 10/13	52	25
4 prem.	99	50	4 de mai	64	40
4 de mai	96	25	» 7/9 disp.	58	40
Lin courant	74	»»	» bl. n° 3 cour.	62	»»
janvier	74	50	Farines 8 m., c.	70	50
4 prem.	74	50	4 de mars	69	75
Spiritueux cour.	58	»»	Mars avril	69	75
janvier	58	25	Marque Darblay	72	»»

Banque de France et succursales

Situation au 27 décembre 1877, au matin

ACTIF

Argent monnayé et lingots à Paris et dans les succursales.	2,063.376.326 25
Effet échus hier à recevoir ce jour.	258.124 08
Portefeuille Paris { Commerce.	289,576.472 97
{ [illegible]	00,000.000 ..
{ Bons du Trésor	310.775.000 ..
Portefeuille des succursales : Effets sur place.	358.538.878 ..
Avances sur lingots et monnaies.	23.511.100 ..
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales.	8.900.700 ..
Avances sur effets public français.	40.167.900 ..
Avances sur effets public français dans les succursales	30.012.840 ..
Avances sur actions et obligations de chemins de fer.	22.523.400 ..
Avances sur actions et obligations des chemins de fer dans les succursales.	18.103.400 ..
Avances sur obligations du Crédit foncier.	1.575.100 ..
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales.	1.043.000 ..
Avances à l'Etat (convention du 10 juin 1857).	60.000.000 .
Rente de la réserve { Loi du 17 mai 1834	10.000.000 ..
{ Ex-banques dép.	2.980.750 14
Rentes disponibles.	81.988.823 79
Rente immobilisées (loi du 9 juin 1857) y compris 9.125.000 de la réserve	100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque.	4.000.000 ..
Immeubles des succursales.	5.049.462 ..
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales.	......936 ..
Emploi de la réserve spéciale.	10.780.000 ..
Divers	30.210.497 47
	3.472.364.740.70

PASSIF

Capital de la Banque.	182.500.000 ..
Bénéfices en addition au capital, art. 8, loi du 9 juin 1857).	8.002.313 54
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834	10.000.00 ..
{ Ex-banques départementale	2.980.750 14
{ Loi du 9 juin 1857	9.125.000 ..
Réserve immobilière de la Banque.	4.000.000 ..
Réserve spéciale.	10.780.000 ..
Billets au porteur en circulation (Banque et succursales).	2.468.336.010 ..
Arrérages de valeurs transférées ou déposées.	2.841.878 65
Billets à ordre et récépissés payables à Paris et dans les succursales,	56.441.403 66
Comptes courants du Trésor créditeur.	220.886.999 03
Comptes courants de Paris.	420.042.619 59
Comptes courants dans les succursales	45.524.596 ..
Dividentes à payer	9.434.939 51
Effets au comptant non disponibles.	1.717.654 34
Escomptes et intérêts divers à Paris et dans les succursales.	20.184 19
Réescompte du dernier semestre à Paris et dans les succursales.	1.497.762 52
Réserve pour effets prorogés en souffrance.	2.242.712 02
Divers.	15.989.917 51
	3.472.364.740 70

Certifié conforme aux écritures :
Le gouverneur de la Banque de France,
ROULAND.

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

AUGMENTATION

Circulation des billets	8.623.000
Portefeuille	40.055.000
Compte courant du Trésor	12.016.000
Comptes courants particuliers	13.148.000

DIMINUTION

Encaisse	6.670.000

BOURSE DE LILLE

Valeurs.	Crs pr.	Crs du 28 décem.
Courcelles-L.s	825 » —	»» »» »» »»
Crespin-lez A.	145 »»	»» »» »» »»
Marly	375 «»	»» »» »» »»
Annœulin-D.	185 »»	»» »» »» »»
St-Aldegonde	»» »»	»» »» »» »»

COURS DE HUILES DE LILLE DU 28 DÉC.

	Huiles l'hectolitre	Graines l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil.
Colza.	94	.. ..	.. ..
— ép. p. q.	100	.. ..	.. ..
Œill. b. gout	.. ..	.. ..	.. ..
— rousse.	.. ..	.. ..	.. ..
Cameline	82	.. ..	.. ..
Chanvre	.. ..	.. ..	.. ..
Lin du pays	71 50	.. ..	.. ..
Lin étranger	69 50	.. ..	.. ..

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 du 28 déc.

Sucres	Cours off.		Offert	Demand
Sucre ind. 88 degré	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — n. 7 à 9	57 50	.. ..	.. ..	.. ..
— en pain, 6 h, 1.	148 50	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n. 3	63 ..	.. ..	.. ..	.. ..
— 10/13	51 50	.. ..	.. ..	.. ..
— betterave disp.	57 50	58	.. ..	.. ..
— — courant	54 50	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 fin, 1re q. disp.	56	58	.. ..	.. ..
— — courant	57 50	58	.. ..	.. ..
— Mélasse dispon.	64 ..	.. ..	.. ..	.. ..
— A livrer 4 fer	57 ..	58	.. ..	.. ..
— — 4 janvier	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 d'été	60 ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — dern.	60 ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — prochains.	57 50	58	.. ..	.. ..

MARCHE AUX GRAINS DE LILLE

du 26 déc. 1877.

Quant. 471 sacs de 1 hect. (prix moyen) 25 88
id. 80 sacs id. id. 24 ..
Prix extrêmes du blé blanc. 22 à 27
id. du blé macaux 23 à 25
Prix du sac de 100 kil. de fleur 1re q. 44

LES DIX MARCHÉS RÉUNIS :
Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Bailleul, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Orchies, Arras).

Blé blanc 25 45
Blé macaux 23 40

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

A trois mois

escompte.				
. .[. Amsterdam	205 [illegible]	—	206 [illegible]	— 4 0/0
. .[. Allemagne.	121 7/8	—	122 [illegible]	— 4 0/0
. .[. Madrid	493 .[.	—	495 .[.	— 4 0/0
. .[. Barcelone	501 .[.	—	503 .[.	— 4 0/0
. .[. Vienne	205 .[.	—	206 .[.	— 4 0/0
. .[. Trieste	205 .[.	—	206 .[.	— 4 0/0
. .[. Saint-Pétersbourg	230 .[.	—	235 .[.	— 4 0/0

A courte échéance

. .[. Amsterdam	205 3/8	—	205 5/8	— 4 0/0
. .[Allemagne	121 3/4	—	122 .[.	— 4 0/0
. .[. Madrid	493 .[.	—	497 .[.	— 4 0/0
. .[. Barcelone	501 .[.	—	504 .[.	— 4 0/0
. .[. Vienne	205 .[.	—	206 .[.	— 4 0/0
. .[. Trieste	205 .[.	—	206 .[.	— 4 0/0
. .[. Saint-Pétersbourg	250 .[.	—	255 .[.	— 4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

A trois mois

4 .[. Londres.	25 18 [.	à	25 23 .[. m.	4 .[.
2 1/2 Belgique	1/16 .	—	1/16 p.	— 2 1/2
5 0/0 Italie	8 1/2 p.	—	8 3/4 p.	— 5 .[.

A courte échéance

4 .[. Londres.	25 14 1/2	—	25 16 1/2	— 4 .[.
2 1/2 Belgique	1/16 p.	—	3/16 b.	— 2 1/2
5 0/0 Italie	8 5/8 p.	—	8 7/8 p.	— 5 .[.

Matières et Monnaies

Or en barre 1000/1000 le kil. 3.437 ..
Argent en barre 1000/1000 [illegible] à 102 .[. 0/00
Pièces de 20 francs P.
Souverains anglais 25 10 .[. 25 15
Piastres mexicaines [illegible]